

Non-lieux de mémoire

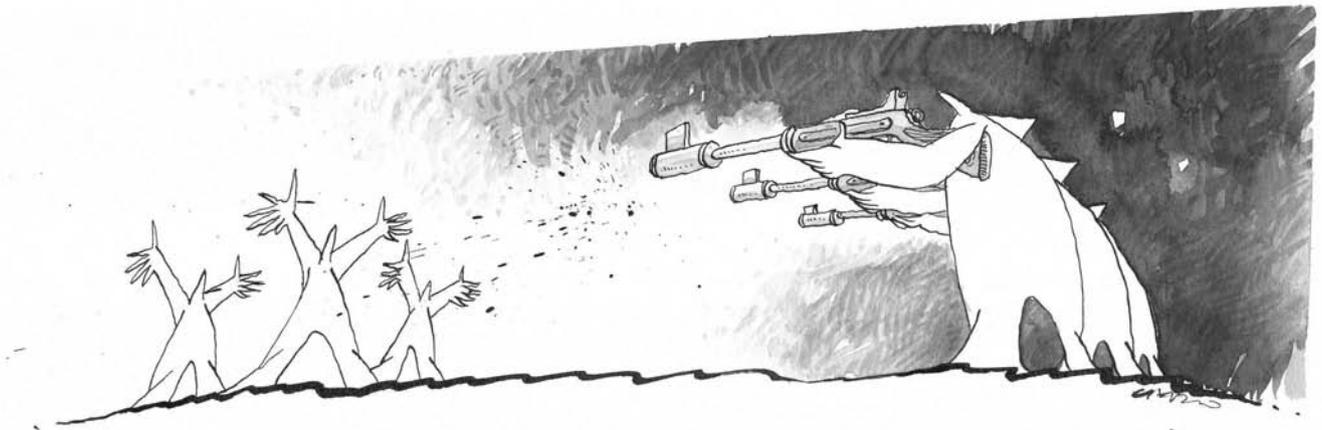
D'après le culte à mystères grec, lorsque quelqu'un venait de mourir, il était déposé par le batelier Charon sur l'autre rive du Styx (le fleuve « de la haine »). De là, une large route menait vers un autre fleuve bordé de cyprès blancs (le monde à l'envers donc). Les morts, tourmentés par une soif extrême, étaient irrésistiblement attirés par ses eaux. Ce fleuve est le Léthé¹, et l'eau qui y coule est celle de l'oubli. Lorsque les morts en boivent, tous les souvenirs de leur existence terrestre s'effacent. Ils perdent leur conscience, oubliant qui ils sont, ils deviennent des ombres dans l'Hadès.

Notre couverture montre un détail d'une toile du peintre anglais John Roddam Spencer Stanhope (1829-1908) : une procession de morts désespérés se précipitant dans les eaux du Léthé. Ils semblent poussés par le désir de perdre leur mémoire, de laisser les souffrances de la vie derrière

eux. Car oublier est d'abord un mécanisme de défense psychique. Un antidote à la mémoire, la neuroscience pourra, dans un avenir plus ou moins proche, nous le livrer. Des expériences conduites dans le traitement du stress posttraumatique ont démontré que des substances actuellement sur le marché (comme la molécule propranolol, présente dans les bêta-bloquants) permettent d'émousser la vivacité de souvenirs traumatisants (ou simplement déplaisants). Le rapport *Beyond Therapy* commandité par l'ancien président George W. Bush en 2001 note à ce propos : « It surely returns us to the large ethical and anthropological questions [...] about memory's role in shaping personal identity and the character of human life, and about the meaning of remembering things that we would rather forget and of forgetting things that we perhaps ought to remember. »

Mémoire et oubli ne peuvent donc être pensés séparément : ils font partie des mêmes processus psychiques, sociaux, culturels et politiques. Surtout que « oubli » n'équivaut le plus souvent pas à l'annihilation de la mémoire, mais plutôt, comme l'explique le sociologue Oliver Dimbath dans ce numéro, à un « Prozess des Blockierens von Verknüpfungen ».

Que la mémoire collective est un processus sélectif, nous voulions l'illustrer dans ce dossier. Nous y présenterons quelques points aveugles de l'histoire luxembourgeoise, des ratés de la mémoire, des dates qui n'ont pas fait date. Dans les pages qui suivent, Oliver Dimbath livre une esquisse des mécanismes de l'oubli collectif, Gast Mannes analyse la réception de la vie et de l'œuvre de l'écrivain Norbert Jacques, « enfant perdu » du Luxembourg, et Adrien Thomas a revisité les archives



du syndicat communiste Freie Letzebuenger Arbeiterverband (FLA) dissous en 1965. Quant à Monique Kersch et Heike Mauer, si la première s'intéresse aux « serveuses allemandes » à la fin du long XIX^e siècle, la seconde s'interroge sur le silence qu'entoure l'histoire de la prostitution au Luxembourg.

Nous avons songé à d'autres articles encore : sur l'immigration allemande, le vagabondage, le travail forcé des *Ostarbeiter* dans la sidérurgie luxembourgeoise, l'annexionnisme belge, Edourd Reiland (le premier et seul trotskyste luxembourgeois de l'Avant 68), la naissance du 5/6-Komitee et le rôle de sage-femme qu'y joua le *Luxemburger Wort*, etc. Ces petits secrets d'initiés (de polichinelle souvent) que l'on a peut-être entendus dans un café à une heure avancée, qui circulent comme anecdotes que l'on ne prend pas la peine de vérifier et qui constituent le vide autour de laquelle la mémoire et l'identité collectives se construisent.

Ce dossier, nous l'avons intitulé « Non-lieux de mémoire », jouant sur la double allusion juridique et historiographique. À en croire wikipédia, le juge d'instruction peut prononcer un non-lieu (c.-à-d. mettre fin à des poursuites pénales) lorsque les preuves sont insuffisantes, lorsque le pré-

venu est jugé dément ou lorsque les faits tombent sous le coup de la prescription (notamment s'il y a amnistie). Historiographiquement parlant, le premier à avoir utilisé le terme de « Non-lieu de mémoire » était Gérard Noiriel en 1988 dans le *Creuset français* pour critiquer l'absence (symptomatique de l'ensemble de la production historiographique française, selon lui) de l'immigration dans *Les lieux de mémoire* de Pierre Nora². Noiriel critiquait implicitement une approche favorisant les Lieux de mémoire officiels « d'en haut », légitimes, en délaissant ceux « d'en bas », illégitimes.

Bien que le concept des lieux de mémoire puisse être critiqué pour son approche « présentiste » (si un lieu de mémoire qui existait par le passé a été entretemps effacé de la mémoire collective, il ne sera pas traité), notre intention n'était pas de constituer un dossier « Anti-lieu de mémoire ».

Pour rappel, un lieu de mémoire n'est pas forcément un lieu physique, mais plutôt un lieu commun historiographique, un topos. Comme Sonja Kmec l'explique dans l'introduction du deuxième volume des *Lieux de Mémoire* (qui sort en septembre 2011) : « Erinnerungsorte [...] sind imaginiert und [...] werden als Projektionsflächen verstanden, die von sozialen

Akteuren (Erinnerungsträgern) und deren Medien erst hergestellt werden. Sie sind daher keine konkreten Orte: weder Schauplätze, wo „wirklich etwas passiert“ ist, noch „Schauplätze“, d. h. Museen. »

Notre intention était de présenter la mémoire par la négative, c.-à-d. par l'oubli, le refoulement et la dissimulation (même si ces degrés d'intention sont souvent impossibles à déterminer). Sans conceptualisation outrancière, est un « Non-lieu de mémoire » un endroit, un événement ou une personne tombés dans l'« oubli collectif ». Soit parce que l'épisode est considéré comme « honteux », ambigu et donc difficilement digérable et catégorisable, soit parce que l'expérience a été éphémère, interrompue, sa ligne de continuité brisée.

Bernard Thomas

1 Le mot *lèthè* vient du grec ancien et signifie littéralement « oublié ». À la base, le mot *lèthè* désignait quelque chose de « caché », de « voilé » (*Verborgenheit* en allemand). Le mot grec pour « vérité » (*alètheia*) vient de la même racine et signifie littéralement « dévoilement ».

2 Pour Pierre Nora, « la présence forte d'une population immigrée, peu réductible aux normes de la francité coutumière » faisait partie des « conditions nouvelles » de la France d'aujourd'hui. (NORA, Pierre, *Les Lieux de mémoire*, tome 3, Gallimard, 1986, p. 651.)

